

CPGE FILIÈRE SCIENTIFIQUE

Dossier d'inscription cumulative 2020-2021

Destiné à l'élève de 2e année « cube »

pour la Licence Sciences pour l'Ingénieur

UFR Systèmes Industriels et Techniques de Communication (SITEC)

NOTE A CONSERVER PAR L'ÉLÈVE CPGE

Vous êtes actuellement élève de CPGE Scientifique de 2^{ème} année « cube » en MP, PC ou PT ou PSI, dans un établissement ayant signé une convention avec l'Université Paris Nanterre pour l'inscription cumulative de ses élèves en Licence 3. Ce dossier est destiné à votre inscription cumulative en Licence 3^{ème} année. Il concerne tous les élèves, qu'ils aient ou non été précédemment inscrits en université.



Conformément à la convention, les élèves de CPGE « cubes » qui, inscrits à l'Université Paris Nanterre en 2019-2020 en Licence 2^e année Sciences pour l'ingénieur, ont obtenu moins de 120 crédits lors des commissions de transfert de crédits en juillet 2020, **ne peuvent se réinscrire dans la même formation qu'en deuxième année de licence lorsqu'ils poursuivent en CPGE**. Ils remplissent ce dossier destiné aux cubes en joignant leur décision de transfert de crédits de l'Université Paris Nanterre (reportez-vous au livret CPGE).

Ce dossier comporte :

- la présente note de 4 pages, à conserver,
- le dossier d'inscription cumulative proprement dit, à compléter et à remettre à votre établissement CPGE dans les meilleurs délais. **Votre établissement doit le retourner à l'UFR SITEC au plus tard le 13 novembre 2020.**

Avant de remplir votre dossier d'inscription, nous vous demandons :

- de bien vouloir prendre connaissance de la présente note,
- de télécharger sur le site <https://www.parisnanterre.fr/eleves-de-cpge/> :

➤ **À la rubrique « Les livrets CPGE » :**

- **le livret VES de l'élève - 3^{ème} année (Filière Scientifique)** qui vous donnera toutes les informations nécessaires : procédures d'inscription, Validation des Etudes Supérieures (VES) par l'Université Paris Nanterre, diplôme proposé aux élèves des CPGE Scientifiques et nouvelle Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC).

- **Le livret de l'élève CPGE 1^{ère} et 2^e années (Filière Scientifique)**, uniquement si vous vous réinscrivez à l'Université Paris Nanterre dans la même formation de L2 qu'en 2019-2020.

- **à la rubrique « Les formations accessibles », la fiche formation** correspondant à la licence Sciences pour l'Ingénieur (SPI).

- **de vous acquitter de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)**, par paiement ou exonération, auprès du CROUS au titre de votre inscription cumulative à l'Université, et d'imprimer l'attestation à joindre à votre dossier d'inscription. La cotisation est de 91 euros et les étudiants boursiers du CROUS en sont exonérés.

 **La ville d'études à saisir lors de votre connexion est celle de l'Université : NANTERRE,** et non celle de votre établissement CPGE. La démarche est à réaliser en ligne sur le site : <http://www.cvec.etudiant.gouv.fr>

Hotline du CROUS en cas de difficultés pour réaliser cette démarche : 01 40 51 62 00.

Parmi l'offre de formation de l'Université Paris Nanterre, les élèves des CPGE filières Scientifiques ne peuvent s'inscrire qu'à un seul diplôme : **la Licence Sciences pour l'Ingénieur (SPI) de l'UFR Systèmes Industriels et Techniques de Communication (SITEC), situé sur le pôle Scientifique et Technologique de Ville d'Avray, dans les locaux de l'IUT.**

Information sur votre inscription administrative à l'Université Paris Nanterre en 2020-2021 :

- Seuls les élèves qui redoublent leur 2^e année de classe préparatoire (cubes) peuvent demander une inscription en troisième année de licence.

- Le paiement doit être joint à votre dossier d'inscription. Les informations utiles figurent dans le livret CPGE VES à télécharger.

Vous serez inscrit(e) :

- soit au niveau défini par la commission de transferts de crédits de l'Université Paris Nanterre (L2 ou L3), si vous étiez inscrit(e) à Paris Nanterre en 2019-2020.

- soit au niveau demandé (Licence 3), si vous avez obtenu dans votre université d'origine 120 crédits en Licence Sciences pour l'Ingénieur.

- soit au niveau proposé suite à l'avis pédagogique à la rentrée 2020-2021, si vous n'avez jamais été inscrit(e) dans une université française, ou si vous étiez précédemment inscrit(e) dans une autre mention de diplôme dans une université française. **Remplissez dans ce cas la demande de validation d'acquis se trouvant dans le dossier. Au cas où vous ne seriez pas accepté(e) en licence 3, votre établissement CPGE devra avoir signé la convention CPGE pour l'inscription en première et deuxième années, afin de permettre votre inscription.**

Activation de votre compte de messagerie APRÈS VOTRE INSCRIPTION :

Lorsque votre lycée vous remettra votre carte d'étudiant (ou votre document de scolarité si vous étiez inscrit(e) à l'Université Paris Nanterre en 2019-2020), vous devrez **obligatoirement** activer votre adresse de messagerie électronique de l'université (numéroétudiant@parisnanterre.fr).

Votre compte vous permettra de recevoir tout courrier de l'établissement. Vos identifiants de messagerie vous permettront également d'accéder à différentes ressources ainsi qu'à votre Espace Numérique de Travail (ENT) et aux bases documentaires de la bibliothèque universitaire (dictionnaire en ligne, revues spécialisées, archives, etc.), utiles pour la préparation des concours. Pour activer votre compte, munissez-vous de votre carte d'étudiant ou de votre certificat de scolarité et connectez-vous sur le site suivant : <https://identite.parisnanterre.fr>, rubrique «Activer mon compte Etudiant».

Validation par l'Université Paris Nanterre de vos études CPGE EN FIN D'ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1/ Les élèves qui «cubent» et qui seront inscrit(e)s en 3^e année de licence bénéficieront du dispositif de Validation des Etudes Supérieures (VES) qui prévoit la possibilité de délivrer tout ou partie d'un diplôme au vu des études supérieures suivies. Ils auront à soutenir, devant un jury, en juillet 2021, un dossier de validation de leurs études en classe préparatoire. Ils déposeront à l'université un rapport en vue de l'obtention du diplôme de licence Sciences pour l'Ingénieur. **Sans le dépôt du rapport avant la soutenance devant le jury, cette dernière ne pourra avoir lieu.**

Pour plus de détails sur les procédures de validation de vos études CPGE par l'université, nous vous demandons de vous reporter au livret CPGE « VES ».

2/ Les élèves qui cubent et qui seront inscrit(e)s en deuxième année de licence Sciences pour l'Ingénieur rempliront, en fin d'année, un dossier de demande de transfert de crédit uniquement pour cette formation. Votre établissement CPGE vous donnera les informations utiles en temps voulu.

Pour plus de détails sur les procédures de validation de vos études CPGE par l'université, nous vous demandons de vous reporter au livret CPGE L1 et L2.

**Elèves des CPGE – 2e année « cube »
Filière Scientifique**

**VOTRE INSCRIPTION CUMULATIVE 2020-2021 A L'UFR SITEC
(UNIVERSITE PARIS NANTERRE – SITE DE VILLE D'AVRAY) EN 7 ETAPES**

| | | |
|----------|---|---|
| 1 | Prendre connaissance de l'offre de formation et des procédures de l'Université Paris Nanterre. La Licence Sciences pour l'Ingénieur (SPI) est la seule formation proposée aux élèves des CPGE Scientifiques. | Dès maintenant |
| 2 | Télécharger le livret et le dossier d'inscription correspondant à votre filière et à votre niveau sur le site https://www.parisnanterre.fr/eleves-de-cpge/ . | Dès maintenant |
| 3 | Vous acquitter de la nouvelle Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) sur le site https://cvec.etudiant.gouv.fr , par paiement ou exonération, en indiquant NANTERRE comme ville d'études et ce, quelle que soit la ville de votre établissement CPGE, et télécharger votre attestation. La copie de votre attestation CVEC sera à joindre au dossier d'inscription. | Dès maintenant |
| 4 | Remettre votre dossier avec paiement à votre établissement CPGE qui se chargera de la centralisation et de la transmission des dossiers à l'UFR SITEC. | Au plus tard le 14 décembre |
| 5 | Enregistrement des inscriptions et des paiements par l'Université Paris Nanterre, après avis consultatif pédagogique, le cas échéant. | Du 14 décembre au 11 janvier |
| 6 | Envoi par l'UFR SITEC aux établissements CPGE des cartes d'étudiant, certificats de scolarité et autres documents utiles, si nécessaire. | |
| 7 |  L'élève de CPGE doit OBLIGATOIREMENT activer son adresse électronique de l'Université Paris Nanterre générée lors de l'inscription (numéroetudiant@parisnanterre.fr) pour : ➤ avoir accès aux ressources documentaires de l'université, ➤ recevoir tout message utile le concernant de la part de l'Université. | Dès réception de la carte d'étudiant ou du document de scolarité |



BIENVENUE A L'UNIVERSITE PARIS NANTERRE !

Nomenclature des catégories socio - professionnelles

| | |
|----|--|
| 10 | Agriculteurs exploitants |
| 21 | Artisans |
| 22 | Commerçants et assimilés |
| 23 | Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus |
| 31 | Professions libérales |
| 33 | Cadres de la fonction publique |
| 34 | Professeurs, professions scientifiques |
| 35 | Professions de l'information, des arts et des spectacles |
| 37 | Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise |
| 38 | Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise |
| 42 | Instituteurs et assimilés |
| 43 | Professions intermédiaires de la santé et du travail social |
| 44 | Clergé, religieux |
| 45 | Professions intermédiaires administratives de la fonction publique |
| 46 | Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises |
| 47 | Techniciens |
| 48 | Contremaîtres, agents de maîtrise |
| 52 | Employés civils et agents de service de la fonction publique |
| 53 | Policiers et militaires |
| 54 | Employés administratifs d'entreprise |
| 55 | Employés de commerce |
| 56 | Personnels des services directs aux particuliers |
| 61 | Ouvriers qualifiés |
| 66 | Ouvriers non qualifiés |
| 69 | Ouvriers agricoles |
| 71 | Retraités , anciens agriculteurs exploitants |
| 72 | Retraités , anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise |
| 73 | Retraités , anciens cadres et professionnels intermédiaires |
| 76 | Retraités , anciens ouvriers et employés |
| 81 | Chômeurs n'ayant jamais travaillé |
| 82 | Autres personnes sans activité professionnelle |
| 99 | Non renseigné (inconnu ou sans objet) |

Les chômeurs ayant déjà travaillé doivent indiquer leur ancienne profession.

Le tableau ci-dessous précise les PCS de certaines professions :

| Professions | PCS |
|---|---|
| Médecin hospitalier | 34 Professeurs, professions scientifiques |
| Interne des hôpitaux | 34 Professeurs, professions scientifiques |
| Maître auxiliaire | 42 Instituteurs et assimilés |
| Maître d'internat et surveillant d'externat | 42 Instituteurs et assimilés |
| Aide éducateur | 52 Employés civils et agents de service de la fonction publique |
| Conseiller d'éducation | 42 Instituteurs et assimilés |
| Officier et élève officier des armées | 33 Cadres de la fonction publique |

RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE SITUATION SCOLAIRE EN 2020-2021 :

Dans quel établissement serez-vous inscrit(e) en CPGE pour l'année en cours ?

Nom :
Code d'immatriculation (RNE) :
Adresse :
Code postal : Commune :

Dans quelle classe préparatoire êtes-vous inscrit(e) pour l'année en cours ?

2ème année CPGE Scientifique :

MP PC PT PSI

Confirmez votre niveau de CPGE) pour l'année en cours

Deuxième année « cube »

Etes-vous ou serez-vous inscrit(e) dans une autre université en 2020-2021 :

OUI NON

Si oui, précisez laquelle et dans quelle discipline :

A noter : Vous ne pouvez pas vous inscrire dans 2 universités pour préparer le même diplôme (Article D612-7 Code éducation).

RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE SITUATION SCOLAIRE ANTÉRIEURE À 2020-2021 :

Quel est le dernier diplôme que vous avez obtenu ?

Baccalauréat DEUG Licence
 Attestation délivrée à la suite d'un cursus CPGE Autre (précisez) :
 Précisez : 1/ L'année d'obtention : 2/ Le département /ou pays :
3/ Le nom de l'établissement :

Précisez :

L'année de votre première inscription dans l'enseignement supérieur en France : /

L'année de votre première inscription dans **une université française** : /

Laquelle :

L'année de votre première inscription à l'Université Paris Nanterre : /

Votre titre d'accès à l'université :

| | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Baccalauréat d'une académie française : Série : Année d'obtention : Mention de résultat obtenue : Département ou pays : | <input type="checkbox"/> ESEU ou DAEU Option : <input type="checkbox"/> Capacité en droit <input type="checkbox"/> Diplôme étranger de fin d'études secondaires <input type="checkbox"/> Autre diplôme : Année d'obtention : Mention de résultat obtenue : Département ou pays : |
|---|--|

MENTIONS LÉGALES RELATIVES AU TRAITEMENT ET À LA PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL :

L'inscription à l'Université Paris Nanterre et la gestion du dossier étudiant constituent un traitement de données à caractère personnel géré par l'Établissement.

Les réponses à l'ensemble des questions du formulaire sont obligatoires dès lors que votre situation correspond aux renseignements demandés.

En l'absence de renseignement de votre part, l'Université Paris Nanterre ne pourra pas prendre en charge votre demande d'inscription.

1. Objet du traitement de données

a) Finalité :

Ce traitement a pour objet de :

- permettre la gestion administrative de la scolarité des étudiants
- gérer le transfert (départ) du dossier étudiant entre établissements d'enseignement supérieur,
- mettre en œuvre des enquêtes nationales notamment sur les conditions de vie des étudiants, et des mesures sur la répartition des personnes inscrites dont le résultat est rendu public, notamment en vue d'une réutilisation dans le cadre de l'ouverture des données publiques ou « Open Data »,
- mener des enquêtes statistiques notamment sur l'insertion et les conditions de vie des inscrits,
- mettre à la disposition de la communauté universitaire des espaces numériques de travail (ENT) permettant d'accéder à divers services numériques dédiés notamment à la vie étudiante et à l'insertion professionnelle,
- constituer des annuaires d'étudiants et de diplômés,
- permettre la remontée d'informations vers l'administration centrale du ministère chargé de l'enseignement supérieur à des fins de statistiques et de répartition des moyens,
- organiser les élections statutaires au sein de l'Université Paris Nanterre.

b) Base légale :

- ce traitement relève de l'article 6.1 alinéa C et E du Règlement général européen à la protection des données (RGPD).

2. Durée de conservation des données

- conformément à la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, l'Université Paris Nanterre pourra archiver vos données pédagogiques pour une durée légale de 50 ans ;
- les données relatives à la traçabilité des accès sont conservées pendant la durée légale d'un an.

3. Vos droits sur les données vous concernant

Vous pouvez à tout moment accéder et obtenir copie des données vous concernant, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que du droit à la portabilité. Le droit d'opposition ne s'applique pas dans ce cas.

a) Exercice de vos droits

Le délégué à la protection des données (DPO) de l'Université Paris Nanterre est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.

Par voie électronique à dpo@liste.parisnanterre.fr

Par courrier postal :

Délégué à la protection des données

Université Nanterre

Université Paris Nanterre, Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles, 200 avenue de la République, 92001 Nanterre.

b) Réclamation auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),, **déclare sur l'honneur :**

- que les renseignements fournis sont exacts et complets ;
- que je ne fais pas l'objet d'une mesure d'exclusion universitaire et demande mon admission à l'Université Paris Nanterre pour l'année 2020-2021 ;
- **que j'ai téléchargé et pris connaissance du livret d'information et de la fiche formation** sur le site <https://www.parisnanterre.fr/eleves-de-cpge/>, en vue de l'établissement de mon dossier ;
- que je remplis les conditions indiquées dans ce dossier pour m'inscrire en Licence Sciences pour l'ingénieur ;
- **que j'activerai mon adresse électronique de l'Université Paris Nanterre (numéroétudiant@parisnanterre.fr), dès réception de ma carte d'étudiant ou de mon document de scolarité.**



TOUTE FAUSSE DÉCLARATION ENTRAÎNERAIT L'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Date et signature de l'élève :

CPGE 2^e année « cube » – Filière Scientifique
LISTE DES PIÈCES A FOURNIR AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION (liste à conserver)

➔ **Pièces à fournir pour tous les élèves :**

- Le dossier de demande d'inscription, complété, daté et signé.
- **L'attestation CVEC.**
- Une photocopie d'une pièce d'identité.
- Un certificat de scolarité 2020-2021 de votre lycée (ou photocopie).
- Pour les élèves français (*de moins de 25 ans*) : une photocopie du certificat de participation à la journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou du certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD) ou à défaut, une photocopie de l'attestation de recensement ; ou une photocopie de l'attestation d'exemption de participation à la JDC ou à la JAPD.
- Une enveloppe affranchie au tarif en vigueur, libellée à vos nom et adresse pour l'année 2020-2021.

Paiement des droits d'inscription :

- La fiche comptable jointe dûment remplie et signée, accompagnée d'un chèque libellé à l'ordre de « **l'Agent Comptable de l'Université Paris Nanterre** » du montant correspondant à votre situation. **(Nom et prénom au dos du chèque).**
- Pour les boursiers et les pupilles de la nation joindre la fiche comptable dûment remplie et signée accompagnée des pièces justificatives d'exonération ci-dessous.

Situations d'exonération :

- Boursier de l'enseignement supérieur : la photocopie de l'avis conditionnel de bourse 2020-2021.
- Pupille de la Nation : la photocopie de la carte de pupille de la Nation.

➔ **ET SELON VOTRE SITUATION, vous devez joindre également les documents ci-dessous :**

⇒ **Elèves de CPGE inscrits en 2019-2020 à l'Université Paris Nanterre :**

- Une photocopie recto de votre carte d'étudiant 2019-2020 ou du certificat de scolarité 2019-2020 de Paris Nanterre
- La photocopie de la décision de transfert de crédits (passage en année supérieure ou redoublement) délivrée par l'Université Paris Nanterre en 2019-2020. **Attention :** Conformément à la convention, les élèves CPGE, inscrits à Paris Nanterre en 2019-2020, qui ont obtenu moins de 120 crédits lors de la commission de transferts de crédits de juillet 2020 ne peuvent se réinscrire qu'en L2 dans la même formation.

⇒ **Premières inscriptions à l'Université Paris Nanterre en Licence 3 :**

- Une photo d'identité (indiquez au verso vos nom – prénom – lycée).

La photocopie recto/verso du relevé de notes du baccalauréat.

Pour les élèves ayant obtenu un Diplôme de fin d'études secondaires étranger : photocopie du relevé de notes et du diplôme.

- La photocopie de votre dernière carte d'étudiant (de votre université d'origine) ou certificat de scolarité mentionnant votre numéro INE (Identifiant National Etudiant).
- **La photocopie de la décision de transfert de crédits, délivrée par l'université d'origine, indiquant le nombre de crédits attribués.**
- Pour les élèves de deuxième année (cubes) qui demandent une validation de leurs acquis en vue d'accéder à la Licence 3 Sciences pour l'Ingénieur, pour laquelle ils n'ont pas de décision de transfert de 120 crédits d'une autre université pour cette licence :

⇒ **Complétez le formulaire de « demande de validation des acquis d'études » en page 12.**

⇒ **Joignez la photocopie de tous les bulletins de notes de CPGE depuis l'obtention du baccalauréat.**

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE 2020-2021
CPGE FILIÈRE SCIENTIFIQUE
FICHE COMPTABLE

Pôle Scientifique et Technologique de Ville d'Avray
Scolarité Générale
Bâtiment A1 – Bureau 220
50, rue de Sèvres
92410 Ville d'Avray

LYCÉE :
 NOM PATRONYMIQUE :
 NOM MARITAL :
 PRÉNOM :
 DIPLÔME :

LES DROITS D'INSCRIPTION :

| | |
|---|--|
| Inscription en Licence - 1 ^{ère} année <u>ou</u> 2 ^e année | <input type="checkbox"/> 170,00 euros |
| Boursiers du CROUS/ Pupille de la Nation (exonération en Licence 1, 2 ou 3) | <input type="checkbox"/> 0,00 euro |
| Inscription en licence 3 ^{ème} année (170€) + validation des études supérieures (50€) | <input type="checkbox"/> 222,00 euros |

MONTANT A ACQUITTER :  **EUROS**

Date : / / 2020

Signature de l'étudiant :

Vous êtes prié(e) de bien vouloir retourner ce formulaire avec votre dossier d'inscription administrative, daté, signé et accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de « l'Agent Comptable de l'Université Paris Nanterre » ou en cas d'exonération des pièces justificatives suivantes :

- Boursier de l'enseignement supérieur : la photocopie de l'avis conditionnel de bourse 2020-2021.
- Pupille de la Nation : la photocopie de la carte de pupille de la Nation.



IMPORTANT ! N'oubliez pas d'indiquer vos nom et prénom au verso du chèque.

Inscription des élèves « cubes » de CPGE

Filière Scientifique

Année universitaire 2020-2021

DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS D'ETUDES

Licence 3 Sciences pour l'ingénieur

Gestionnaire du dossier d'inscription :

Remis le au Gestionnaire validation des acquis d'études :
.....

Ce document doit être complété par les élèves de deuxième année « cubes » qui demandent une validation de leurs acquis en vue d'accéder à la 3^{ème} année de licence mention Sciences pour l'Ingénieur, pour laquelle ils n'ont pas de décision de transfert de 120 crédits de l'Université Paris Nanterre ou d'une autre université dans cette mention de diplôme.

NOM :

NOM MARITAL :

PRÉNOM :

LYCÉE :

N° ETUDIANT PARIS NANTERRE :

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

À RAPPELER :

Votre titre d'accès à l'université :

Baccalauréat d'une académie française :

Série : Année d'obtention :

Mention de résultat obtenue :

Département ou pays :

Autre diplôme :

ESEU ou DAEU Option :

Capacité en droit

Diplôme étranger de fin d'études secondaires

Année d'obtention :

Mention de résultat obtenue :

Département ou pays :

Dans quelle classe préparatoire êtes-vous inscrit(e) pour l'année en cours ?

2e année CPGE Scientifique « cube » :

MP PC PT PSI

Confirmez votre niveau : Deuxième année CPGE Scientifique (« cube »)

Diplôme demandé :

Licence 3 mention Sciences pour l'Ingénieur (SPI)

Indiquez ci-dessous le détail de toutes les années d'études effectuées dans l'enseignement supérieur et les résultats obtenus :

| Année | Etablissement CPGE | | | Université | | |
|-----------|--------------------|-------------------|-----------------------------|---------------|-------------------|-----------------------------|
| | Etablissement | Filière et niveau | Résultats obtenus : CRÉDITS | Etablissement | Filière et niveau | Résultats obtenus : CRÉDITS |
| 2019-2020 | | | | | | |
| 2018-2019 | | | | | | |
| 2017-2018 | | | | | | |
| 2016-2017 | | | | | | |

Veillez indiquer :

1/ Les langues étudiées en 2019-2020 :

- 1^{ère} langue vivante :
- 2^{ème} langue vivante :

2/ Les langues que vous étudierez en CPGE en 2020-2021 :

- 1^{ère} langue vivante :
- 2^{ème} langue vivante :

AVIS CONSULTATIF

Diplôme : Licence Sciences, Technologies, Santé (STS)

Mention : Sciences pour l'Ingénieur (SPI)

Avis favorable pour diplôme :

3ème année : code étape APOGÉE : Z3SPI 202

Avis défavorable - motif :

.....

2ème année : code étape APOGÉE : Z2SPI 202

Date : / /

Signature de l'enseignant chargé de l'avis consultatif :

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Diplôme : Licence Sciences, Technologies, Santé (STS)

Mention : Sciences pour l'ingénieur

Autorisé(e) à s'inscrire au diplôme :

3ème année : code étape APOGÉE : Z3SPI 202

2ème année : code étape APOGÉE : Z2SPI 202

Non autorisé(e) à s'inscrire - motif :

.....

Date : / /

Signature du Président :